



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 666 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les parents des enfants polyhandicapés de 21 ans terminant leur scolarité manquent de services;

CONSIDÉRANT QUE les centres de jour desservant cette clientèle sont quasi inexistants et que les services offerts ne le sont qu'en des horaires limités incompatibles avec les emplois des parents;

CONSIDÉRANT QUE devant cette situation les parents doivent cesser de travailler ou placer leurs enfants en hébergement;

CONSIDÉRANT QU'il est plus coûteux pour l'État d'assumer les frais d'une personne en hébergement que d'offrir des alternatives liées aux réalités familiales;

CONSIDÉRANT les problématiques d'hébergement reconnues pour les jeunes lourdement handicapés;

CONSIDÉRANT QUE ces jeunes s'appauvrissent sur le plan social et qu'ils doivent faire le deuil de l'environnement immédiat, parfois même de leurs parents qui ne peuvent quitter leur emploi;

CONSIDÉRANT QUE les statistiques et plusieurs études établissent qu'une personne active dans son milieu consolide ses acquis et bénéficie d'une meilleure santé mentale et physique;

CONSIDÉRANT QUE tout Québécois de plus de 21 ans souhaitant poursuivre sa scolarité a droit à ce privilège;

CONSIDÉRANT QU'un parent qui poursuit son travail, malgré les handicaps de son enfant, demeure actif socialement et économiquement;

CONSIDÉRANT QU'un parent est le meilleur acteur pour les soins quotidiens à son enfant;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'établir des ressources de jour adaptées aux besoins de jeunes adultes multi handicapés de plus de 21 ans et d'établir des milieux éducatifs, sociaux et de soins spécialisés destinés aux personnes handicapées.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Amir Khadir, député de Mercier

13 juin 2017
Date de signature de l'extrait